

Marc Strauss

## La responsabilité du psychanalyste \*

« Le fait que l'analyste sache quelque chose des voies et des chemins de l'analyse ne suffit pas, qu'il le veuille ou non, à le mettre à cette place, de quelque façon qu'il se la formule. »

Jacques Lacan, séminaire *Le Transfert*, p. 386.

Intervenant sur le contrôle à la fin de notre série annuelle, je me suis demandé si tenir compte des interventions précédentes, pour la plupart remarquables, revenait à les contrôler, à dire avec quoi on était d'accord et ce dont on se désolidarisait, ou si ça revenait, au contraire, à se faire contrôler par elles, à retenir, pour ce que l'on dira, ce avec quoi il y a accord et à rejeter le reste.

La question est évidemment redoublée quand un débat est engagé. Ce débat, quel est-il, et quels sont ses enjeux ? Ses termes sont simples, se centrant autour d'un mot unique : stratégie. Donc, question : le contrôle est-il ou non pour le contrôlant une aide au calcul de la stratégie de la cure ? Et sinon, qu'est-il ?

1. Pour cette première conception, l'aide au calcul, nous avons un certain nombre d'arguments, y compris des références à Lacan. Et comme une stratégie suppose au moins deux parties, nous pouvons répartir ces arguments selon qu'ils portent sur le contrôlant ou sur le contrôleur.

1.1. Pour le contrôlant, le premier de ces arguments est la remarque de Lacan dans « La direction de la cure <sup>1</sup> » à propos de

\* Intervention au séminaire École de l'EPFCL-France, Paris, 28 mai 2009.

1. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

l'analyste qui conduit ses analyses au pifomètre et dont Lacan s'étonne douloureusement qu'aucun contrôleur ne se soit alarmé.

Par ailleurs, nous avons ses remarques sur les cas publiés dans la littérature psychanalytique – entre autres Kriss avec l'homme aux cervelles fraîches, Ruth Lebovici avec le cas de perversion transitoire, Ella Sharpe et son avocat rêveur, Balint aussi avec sa conception de la fin. Il ressort de tous ces exemples que si ces analystes avaient été mieux orientés dans leur pratique par une plus juste connaissance de la structure du désir et de la place du sujet, ils auraient évité de conduire la cure de leur analysant au mieux dans une voie chaotique, au pire dans une impasse.

Enfin et surtout, nous avons la référence de la « Note adjointe » à l'« Acte de fondation », dont a parlé en détail Sol Aparicio <sup>2</sup>.

1.2. Pour le contrôleur, nous retenons en général et sa connaissance de la théorie et son expérience clinique. D'ailleurs, n'est-ce pas un critère implicite de la nomination d'un AME que de reconnaître sa capacité à conduire des contrôles, que cette nomination entérine une situation de fait ou qu'elle l'anticipe, désignant alors l'analyste comme à même de pouvoir tenir la place de contrôleur ?

Son expérience clinique lui donne déjà une certaine « expertise », pour utiliser un mot d'actualité, dans le domaine diagnostique, dont on sait qu'il peut être très délicat. Or, cette question diagnostique est souvent présente, plus ou moins explicitement, dans les demandes de contrôle, surtout celles qui se situent au début de la pratique.

Ajoutée à son expérience de conduites des cures, sa connaissance de la théorie lui permet aussi d'aider le contrôlant à se repérer dans le transfert de son analysant, ou éventuellement dans le sien vis-à-vis de son analysant.

Il s'agit donc dans ces contrôles que j'appelle « stratégiques » de mettre en lumière les obstacles à la cure, obstacles dus à l'analysant ou à l'analyste contrôlant lui-même. Avec bien sûr l'idée que, ces obstacles une fois mis au jour, ils peuvent être levés.

2. S. Aparicio, « Le contrôle s'impose (au praticien) », séminaire École de l'EPFCL-France, Paris, 18 décembre 2009, *Mensuel*, n°42, avril 2009.

2. Des objections ont été faites à cette conception que je dirais inhérente – pour ne pas dire naturelle – à la dimension d'expérience de l'analyse. Si vous me permettez de formuler ce qui se présente comme un truisme, je dirai que si l'analyse est une expérience, l'expérience y joue nécessairement... Néanmoins, si j'avais dit que l'expérience y joue nécessairement de façon positive, je suppose que j'aurais aussitôt généré en écho un malaise, dû au doute que cette assertion suscite. En effet, nous avons tous en mémoire les remarques plutôt négatives de Freud et de Lacan sur l'expérience acquise, et les références ne manquent pas : écouter un analysant comme si on n'en avait jamais entendu d'autres avant lui, l'émoussement par l'expérience de la surprise et du coup de la trouvaille, etc.

C'est que l'expérience analytique, nous le savons, est une expérience un peu particulière. Elle ne se transmet pas comme savoir-faire, alors que cette transmission est traditionnellement supposée par le terme même d'expérience. Et non seulement elle n'implique pas la transmission d'un savoir-faire, mais en plus, étant fondamentalement l'expérience d'un impossible, elle est l'expérience même de la non-transmission, de l'impossible à transmettre, de la castration comme nous l'appelons aussi.

Nous sommes accoutumés à cette logique à partir des développements, peut-être pas toujours faciles à saisir, de Lacan sur le répondant de la castration, le phallus. Ainsi, le phallus ne se transmet pas, pas même du père au fils, tout au plus le père peut-il en incarner la fonction et en donner un modèle, sans jamais pour autant procéder à une transmission effective, substantielle, comme on peut l'attendre d'un bien et de la jouissance qui y est attachée. Ce que transmet la fonction du père, si l'on veut absolument qu'il transmette quelque chose, ce serait plutôt le manque que constitue la non-transmission, ou alors ce serait une « mi-transmission », celle d'une fonction qui n'indique pas au sujet comment la remplir. Il lui en fait assez reproche d'ailleurs, qu'il soit névrosé ou psychotique.

Revenons à notre propos, le contrôle. Vérifier les conditions d'effectivité de l'acte, contrôler l'acte donc, puisqu'il est quand même supposé que quelque chose peut se contrôler, en quoi cela se distingue-t-il alors du calcul de la stratégie ? Si l'acte relève de  $S(\mathcal{A})$ , du point où toute réponse manque, où toute stratégie défaille, il s'agit

bien sûr de le réintroduire là où ce manque vient à manquer, que ce manque soit le fait de l'analysant – impasse transférentielle – ou de l'analyste – impasse transférentielle aussi bien, mais de son côté cette fois. D'où encore une fois l'idée qu'une impasse ne se mesure qu'à la parcourir, voire à la parcourir plusieurs fois ; on peut en dresser le plan, en retrouver l'entrée et ainsi en permettre la sortie. Mais là est toute la question : si l'acte est le point où toute stratégie défaille, cette idée d'une issue topographiquement calculable à l'impasse est-elle un paradoxe, avec ce qu'il implique de fécondité, ou est-elle une contradiction, avec ce qu'elle implique d'inconciliable ?

Argument supplémentaire, pour mettre en question le contrôle comme coopération mutuelle : ce que dit Lacan du *a*, qui, je cite « Radiophonie », question II, page 414 des *Autres écrits*, « n'est déductible qu'à la mesure de la psychanalyse de chacun, ce qui explique que peu de psychanalystes le manient bien, même à le tenir de mon séminaire ». Notre question est alors de savoir si on peut le manier bien en le tenant du contrôle, ou si du moins le contrôle peut y contribuer mieux qu'un séminaire – et, dans ce cas, si c'est aussi bien ou moins bien que dans une psychanalyse.

Autrement dit, la question est de savoir comment procède le contrôle s'il s'agit de faire saisir l'incalculable de l'acte à quelqu'un qui ne vient pas nécessairement pour cela. Il peut même souhaiter entendre le contraire, vouloir être protégé de l'impensable de l'acte, comme Michel Bousseyroux nous l'a montré, à partir non d'exemples de contrôlants, mais des analystes tenants de ladite analyse quatrième.

Remarquons que dans cet écrit « Radiophonie », qui n'est ni analyse ni séminaire, Lacan pourtant non seulement contrôle les questions qui lui sont posées, c'est-à-dire les reformule, mais dans la suite du passage cité ne se propose rien de moins que de faire saisir ce maniement de l'objet. Et, pour ce faire, il use de ce qu'il appelle une parabole. Précision néanmoins, il ne dit pas pour faire saisir, il dit « pour dérouter ». Peut-on dérouter un rhinocéros par une parabole ? Voilà une question à laquelle Lacan semble répondre positivement. Et pourquoi pas, si le rhinocéros est lui-même déjà une parabole. Je parle là du *Rhinocéros* de Ionesco, puisqu'il est communément admis que cette pièce est une parabole.

Mais qu'est-ce qu'une parabole ? D'après le *TLF*<sup>3</sup>, c'est un court récit allégorique, symbolique, de caractère familier, sous lequel se cache un enseignement moral ou religieux, que l'on trouve en particulier dans les livres saints et qui fut utilisé par le Christ dans sa prédication.

Que nous dit alors Lacan dans sa parabole ? Pour aller à l'essentiel d'un commentaire qui pourrait être infini, il nous montre que c'est l'objet, un objet particulier, autre que celui que la connaissance imagine, l'objet *a*, qui fait « matière à sujet ».

Et cet objet est la jouissance même. Il donne l'exemple de la joie phallique qui par l'urination répond au feu. Il y a donc une question préalable, celle du feu, puisque l'urination en est sa réponse. Et cette question est celle du sens du signe qu'est la fumée produite par le feu. La fumée est signe du feu, et elle représente le fumeur. Elle représente le fumeur pour qui ? Pas pour Ulysse, qui est Personne, ce qui était sa réponse au Cyclope Polyphème. La fumée n'est pas un signe pour Ulysse donc, comme le croit une « plate polyphémie », c'est-à-dire une assemblée de cyclopes, de borgnes qui laissent échapper l'enjeu de l'affaire. Lacan change alors de référence et passe aux incendies de forêt et au sommeil du fumeur imprudent. La fumée est alors le signe du fumeur à son dieu, à qui le feu appartenait et à qui il a été dérobé, un dieu qui manigancerait tout. Un signe en effet n'est supposé faire signe que si on lui suppose un sens. Et pour qu'il y ait un sens, il faut l'Autre de l'un.

Si l'objectif d'une analyse est de passer à un signe sans sens, à un signe réel, à assécher le symptôme, à l'abandonner donc comme signe à l'Autre en ne l'entretenant plus comme tel, parce que le dieu qui manigancerait tout manque, en fait, à l'appel, si l'objectif d'une analyse est celui-ci, comment aider un contrôlant ?

Certes pas en l'encourageant à trouver le bon sens, celui qui ferait « signe d'intelligence » entre son analysant et lui, car justement cette intelligence manque.

Une première façon de répondre est connue. Au même titre que l'analyste dans l'interprétation ne vise pas à susciter un effet de compréhension chez l'analysant mais un changement de place du sujet, l'action du contrôleur doit être non de faire comprendre

3. Le *Trésor de la langue française*.

quelque chose au contrôlant, mais de le déplacer dans sa relation à l'analysant pour que le transfert de l'un - analysant - ou de l'autre - analyste - ne fasse plus obstacle à l'avancée de la cure, autrement dit pour restaurer une place vide là où une fixation fait sens, sens bouchon. Mais cette réponse s'avère grosse de tous les dangers de rechute dans ce qu'elle veut éviter, car comment assurer que ce n'est pas la même chose habillée d'un nouveau nom, le déplacement venant à la place de la compréhension, le contrôle restant entendu là comme maîtrise, savoir-faire ?

S'il faut renoncer à comprendre, renoncer à calculer, ou plutôt s'il faut faire valoir dans chaque cas le point d'incompréhensible, d'incalculable, pour être dans l'axe juste de la politique de l'analyse, avançons qu'il devrait être possible d'articuler en une question la façon dont cette juste politique peut s'actualiser face à ce qui se présente comme connaissance ou savoir-faire. Et qu'est-ce qu'un contrôle, sinon le rapport par le contrôlant au contrôleur de la connaissance qu'il a de la cure de son analysant ? Cette question pourrait avoir l'énoncé suivant : « Mais qu'est-ce que j'en sais ? », l'accent étant à mettre sur le *mais*, comme mais d'objection. Au contrôleur, d'une façon adaptée à chaque cas, de mettre en fonction un « mais qu'est-ce que j'en sais ? » qui revient ainsi au contrôlant.

Cette mise en fonction peut se faire par des énoncés très divers, voire apparemment contradictoires. Ainsi, à propos de l'assentiment systématique de Lacan à ses contrôlants débutants, et puisque les anecdotes n'ont pas manqué le concernant, permettez-moi d'y aller de la mienne. Elle n'est pas extraite d'une séance de contrôle, mais d'analyse. Si dans le passage commenté plus haut il n'avait pas été question d'intelligence, je ne l'aurais pas rapportée, mais la coïncidence m'a paru trop belle, signe d'intelligence donc, avec la réserve d'ironie qui convient. Donc, une fois que j'avais compris, grâce à la lecture de Lacan, des choses me concernant qui me paraissaient capitales, je me suis empressé de les lui rapporter. « Comme c'est intelligent » a été la réplique en retour, dite d'un ton si hyperboliquement admiratif qu'il ne pouvait qu'en être suspect... J'ai donc remballé mon exposé, pour m'interroger sur ce qui m'avait amené à vouloir à tout prix le lui fourguer.

J'ose croire que jusque-là nous nous entendons, que nous sommes tous peu ou prou d'accord. Mais notre accord tiendra-t-il si je

formule les choses de façon plus radicale ? « Qu'est-ce que j'en sais ? » implique certaines conséquences bien plus désagréables que le consentement à ne pas savoir. Bernard Toboul avait ici suscité la discussion en disant de la psychanalyse qu'elle devait ne servir à rien. Énonçons cela ainsi : « On ne peut rien pour l'autre. » Or, qui acceptera ce propos sans gêne, sans malaise, sans envie de le contredire, ou au moins de le prolonger d'un « mais », un mais atténuateur cette fois, le célèbre « mais quand même... » ? Cela va non seulement contre nos velléités éducatives, que bien sûr nous n'avons jamais eues, mais aussi contre nos volontés thérapeutiques, qui peuvent bien être, pour partie, au départ de notre intérêt pour la psychanalyse. Nous est-il tolérable de prendre acte dans ses conséquences du fait que l'on ne peut rien pour l'autre ou, plus justement, que nous ne pouvons que lui indiquer, sur le tableau qui lui bouche la vue, la place d'un trou ? Et cela en nous rappelant de surcroît que lui ouvrir cette voie ne le mènera pas à un meilleur tableau, même s'il apparaît à un premier regard différent. C'est la répétition qui est l'issue certaine du parlêtre, une impasse donc. Une impasse infranchissable, qui peut s'avérer passe à la libération du symptôme, c'est une expression de Lacan – si le psychanalyste d'abord, mais pas lui tout seul, y consent.